



Portrait de territoire

Conférence territoriale des maires Centre

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITÉ

COHÉSION SOCIALE, POPULATIONS ET TERRITOIRES LES PLUS
FRAGILES

642 625 habitants en 2012

↑ **+ 1 %** de croissance annuelle moyenne
(2007-2012)
dont **0,1 %** dû au solde migratoire apparent*

283 519 emplois salariés privés en 2014

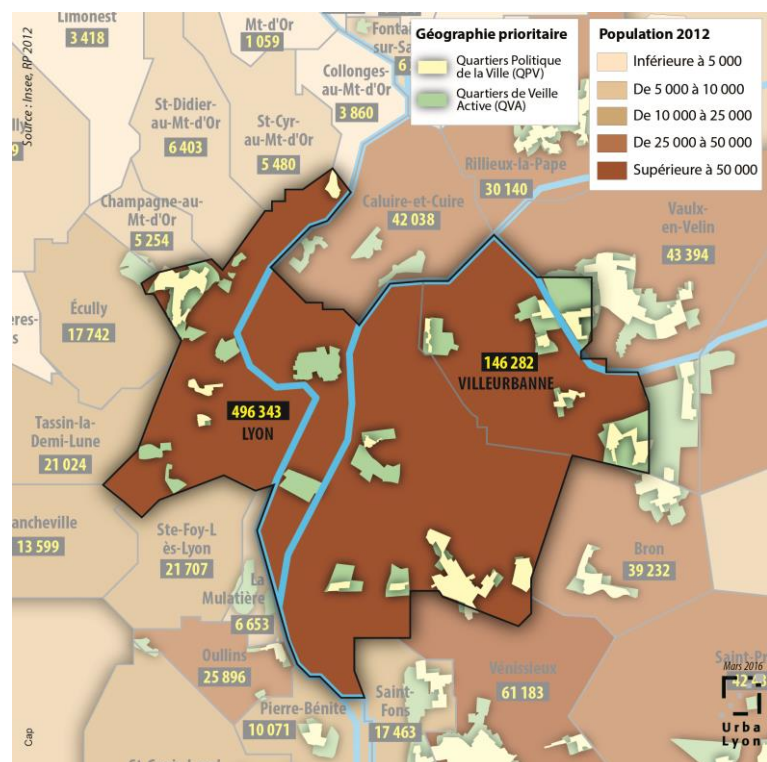
↓ **- 2 %** entre 2009 et 2014

111 emplois pour 100 actifs de 15 à 64 ans

59 635 demandeurs d'emploi fin 2014

↑ **+ 33 %** entre 2009 et 2014 (14 822
demandeurs d'emploi supplémentaires)

**18 % de la population vit dans un
quartier en politique de la ville
(QPV+QVA)**



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

Ce que l'on peut retenir :

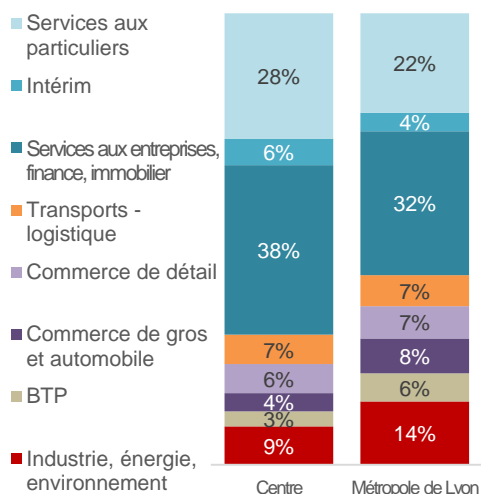
- Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel.
- Une économie portée par les services.
- Les prix de l'immobilier les plus élevés de la Métropole.
- Une attractivité forte liée aux nombreux emplois et à la présence de grands pôles universitaires.
- Un bassin qui bénéficie d'une capacité hôtelière importante.

Sources et définitions

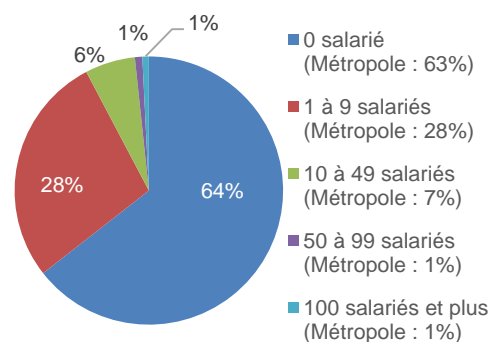
Les astérisques (*) renvoient aux définitions page 10.

Les nombres entre parenthèses (compris entre 1 et 28) font référence aux sources des données page 11.

Répartition des emplois salariés privés par secteur d'activité en 2014 (2)



Répartition des établissements selon le nombre de salariés en 2014 (6)



Une dynamique démographique soutenue, portée par le solde naturel

En 2012, le Centre compte 642 625 habitants, soit près de la moitié de la population de la Métropole. Entre 2007 et 2012, la dynamique démographique dans le Centre (+ 1 %) s'est faite au même rythme qu'en moyenne dans la Métropole. Elle est légèrement plus forte à Villeurbanne (+1,2 %) qu'à Lyon.

La dynamique démographique du bassin de vie est portée davantage par les naissances que par l'arrivée de nouvelles populations : le solde naturel* est excédentaire (+ 0,9 %, comme en moyenne dans la Métropole) alors que le solde migratoire apparent* est quasiment nul (+0,1 %). À Villeurbanne, le solde migratoire apparent est déficitaire (- 0,1 %).

Une économie portée par les services

Fin 2014, on recense plus de 280 000 emplois salariés privés dans le Centre, soit 52 % des emplois de la Métropole. Le nombre d'emplois a augmenté entre 2009 et 2014 : + 7 % dans le Centre, contre + 5% en moyenne dans la Métropole.

Les services sont au cœur du tissu économique du bassin de vie. Les services aux entreprises concentrent 38 % des emplois et leur poids a crû de 8 % dans l'ensemble des emplois de la Métropole. Les services aux particuliers sont également surreprésentés dans la Confédération (38 % des emplois contre 32 % en moyenne dans la Métropole).

Les principaux employeurs sont la SNCF, la région Rhône-Alpes, l'hôpital Edouard Herriot, Kéolis Lyon, la

Métropole de Lyon, l'hôpital Croix Rousse, la Ville de Lyon, l'ENS de Lyon et RestAlliance à Lyon, ainsi que le CNRS Rhône Auvergne à Villeurbanne (12).

Un taux d'artificialisation qui atteint un plafond

Le taux d'artificialisation est élevé : près de 90 % des sols sont artificialisés en 2010. Ce taux déjà très élevé a peu évolué en 10 ans (+ 0,4 pt).

10 % de la population vit dans une zone de risque géologique : cela concerne principalement les habitants vivant sur l'une des deux collines de Lyon (Fourvière et Croix-Rousse).

La présence des deux fleuves (Rhône et Saône) explique que 7 % des habitants vivent dans une zone de risque inondation.

Les prix de l'immobilier les plus élevés de la Métropole

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens est le plus élevé de l'ensemble des bassins de vie : il s'élève à 3 178 €/m² en 2014. Il y a cependant des différences importantes entre Lyon et Villeurbanne : le prix moyen du m² va de 2 640 €/m² à Villeurbanne à plus de 4 000 €/m² dans le 6^e arrondissement.

Un pôle touristique et universitaire majeur

Plus de 100 000 étudiants viennent étudier chaque jour à Lyon ou Villeurbanne.

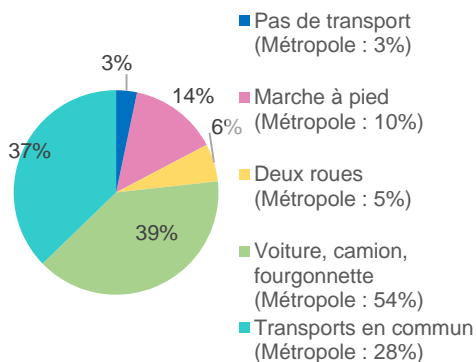
Le bassin de vie jouit également d'une importante capacité hôtelière : 140 hôtels en 2015, pour une capacité de plus de 10 000 chambres.

Un recours important aux transports en commun pour aller travailler

Près de 200 000 personnes vivent et travaillent dans la Confédération (soit plus des deux tiers des actifs du bassin). Ils occupent plus de la moitié des emplois de la Confédération (54 %). Le reste des emplois est occupé pour moitié par des actifs de la Métropole et pour moitié par des actifs venant de l'extérieur.

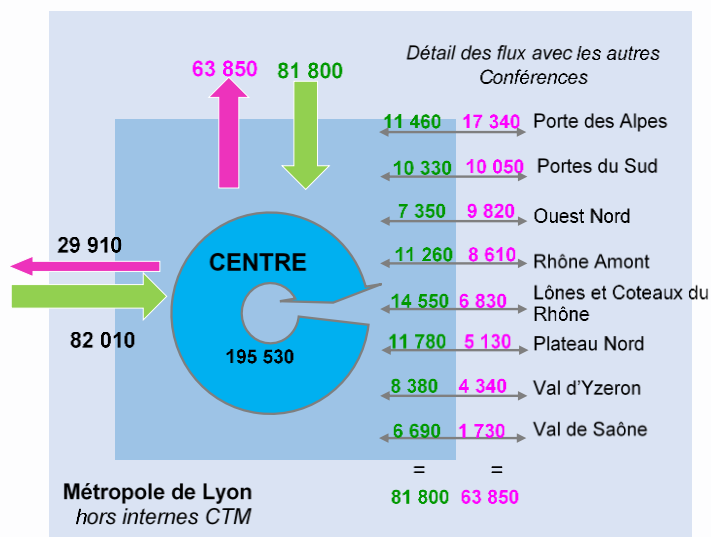
Dans ce bassin, où le réseau de transports en commun est très développé, 37 % des habitants prennent un transport en commun pour aller travailler (28 % en moyenne dans la Métropole).

Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2012 (1)



Migrations domicile-travail en 2012 (1)

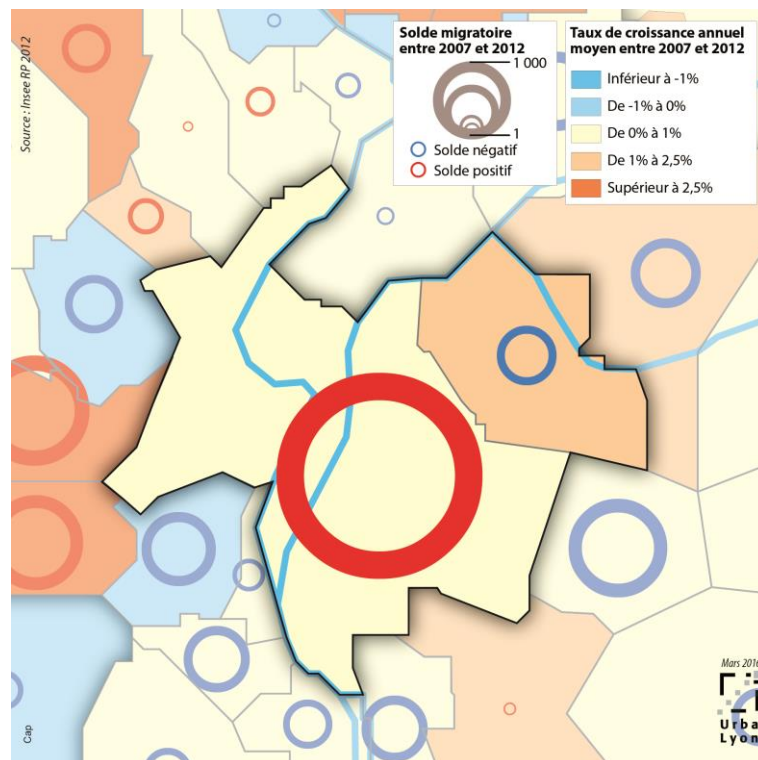
France hors Métropole de Lyon



Clé de lecture : Dans le cas du Centre, 63 850 habitants sortent du Centre pour aller travailler dans une autre Confédération. Parmi ceux-ci, 17 340 se déplacent vers la Porte des Alpes.

	Centre	Métropole de Lyon
Dynamique démographique	Population en 2012 (1)	1 324 637
	Tx de croissance annuel moyen 2007-2012 (1)	+1,0%
	Solde naturel 2007-2012 (%) (1)	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2007-2012 (%) (1)	+0,1%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2014 (2)	546 044
	Evolution des emplois salariés privés (2009-2014) (2)	+7,3%
	Tx de création d'entreprises en 2014 (6)	16,6%
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2010 (5)	89,3%
	Evolution du tx d'artificialisation 2000-2010 (en pts) (5)	+0,4
	Population soumise à un risque inondation (10)	7%
	Population soumise à un risque géologique (10)	10%
	Population soumise à un risque industriel (10)	0%
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2013 (au lieu d'enseignement) (7)	144 521
	Nb d'hôtels en 2015 (23)	233
	Nb de chambres d'hôtel en 2015 (23)	16 487
Foncier et immo.	Tx de construction* (1) (8)	10,8
	Prix / m² des logements collectifs anciens en 2014 (9)	2 909 €
	Volumes des ventes dans l'ancien en 2014 (9)	8 543
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (22)	653
	Dont réseau structurant* (22)	310
	Population desservie par les TC (11)	94,8%

Évolution de la population et solde migratoire apparent* (2007-2012) (1)



DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

Ce que l'on peut retenir :

- Le plus fort taux de locataires privés.
- Des logements locatifs sociaux inégalement répartis au sein de la Conférence.
- La plus forte densité médicale de tous les bassins de vie de la Métropole.
- Un niveau d'équipements élevé à destination des personnes âgées et de la petite enfance.

Le plus fort taux de locataires privés

Le parc de logements du bassin est presque exclusivement composé de logements collectifs (96 %).

Avec 3 pièces en moyenne, les résidences principales sont plus petites qu'en moyenne dans la Métropole.

En 2014, d'après l'inventaire SRU, le Centre compte 70 251 logements locatifs sociaux, soit 21 % des résidences principales. C'est un taux inférieur à la moyenne de la Métropole. Ce taux s'élève à 26% à Villeurbanne et connaît des variations importantes entre les arrondissements de Lyon (de 11 % dans les 2^e et 6^e arrondissements à 35 % dans le 8^e arrondissement).

La part des ménages propriétaires de leur logement (34 %) est inférieure à la moyenne métropolitaine.

Une forte densité médicale et d'équipements à destination des personnes âgées

Le Centre compte 114 médecins généralistes pour 100 000 habitants : c'est la plus forte densité médicale, après Ouest Nord.

Le taux d'équipements destinés aux personnes âgées est également élevé : 5,7 places en maisons de retraite pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus (soit le plus fort taux parmi les bassins de vie).

Le nombre de places en établissements pour personnes handicapées se situe en revanche dans la moyenne métropolitaine (7,6 places en

établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants.)

Des équipements à vocation sociale répartis sur l'ensemble du territoire

Outre les CCAS communaux, on recense vingt-quatre centres sociaux, vingt implantations de Maisons du Rhône, dix MJC et deux maisons des associations.

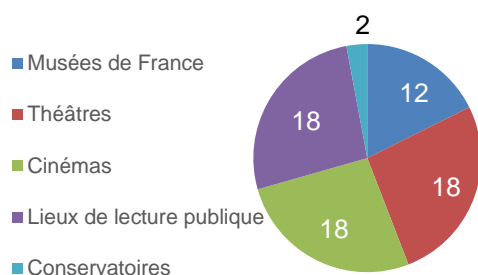
34 structures d'insertion par l'activité économique sont implantées sur le territoire.

Petite enfance : une offre en accueil collectif supérieure à la moyenne métropolitaine

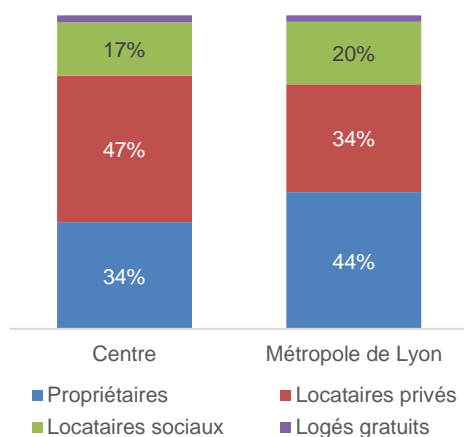
En 2016, on recense 7 180 places en crèches dans le Centre, soit plus d'une place pour quatre enfants de moins de 3 ans. Si l'on ajoute à cet effectif le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives* s'élève à 32 % sur le territoire (soit l'un des ratios les plus élevés parmi les bassins de vie après Ouest Nord). À Villeurbanne cependant, ce taux est nettement plus faible : 19 %.

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à plus de 13 000 places en 2015, soit 44 % de l'offre métropolitaine.

Équipements culturels par type en 2012 (19)



Statuts d'occupation des logements en 2012 (1)



Un taux d'équipements sportifs inférieur à la moyenne métropolitaine

Avec 19 équipements sportifs pour 10 000 habitants, le Centre a le plus faible taux d'équipements sportifs de l'ensemble des bassins de vie.

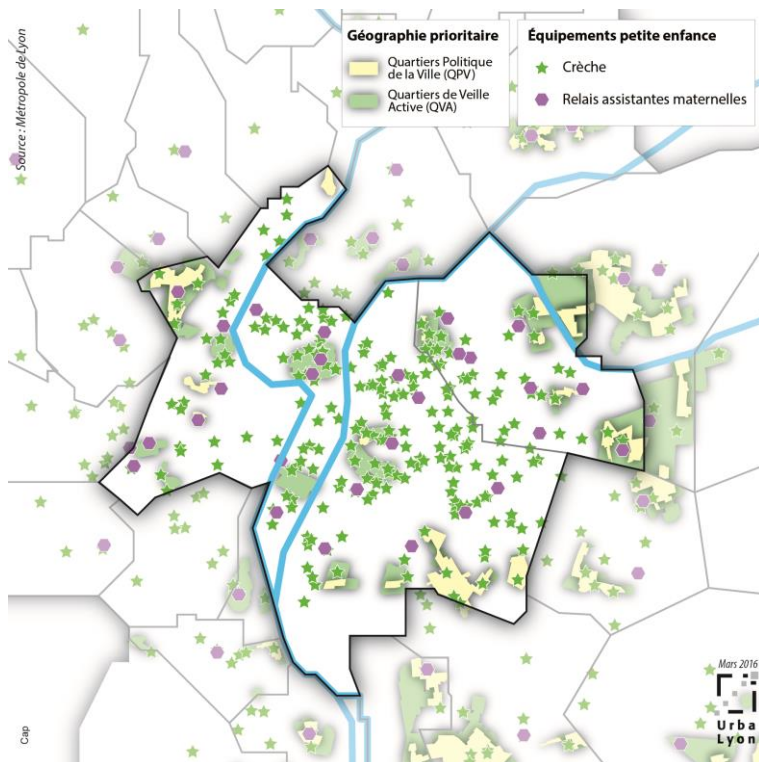
En ce qui concerne les équipements culturels, d'après le Ministère de la Culture, le Centre compte 18 lieux de lecture publique (bibliothèques, médiathèques, points d'accès aux livres), 18 théâtres, 18 cinémas, 12 musées et deux conservatoires.

La Conférence bénéficie en outre d'un tissu dense d'associations : 32 associations pour 10 000 habitants, soit le plus fort taux parmi les bassins de vie.

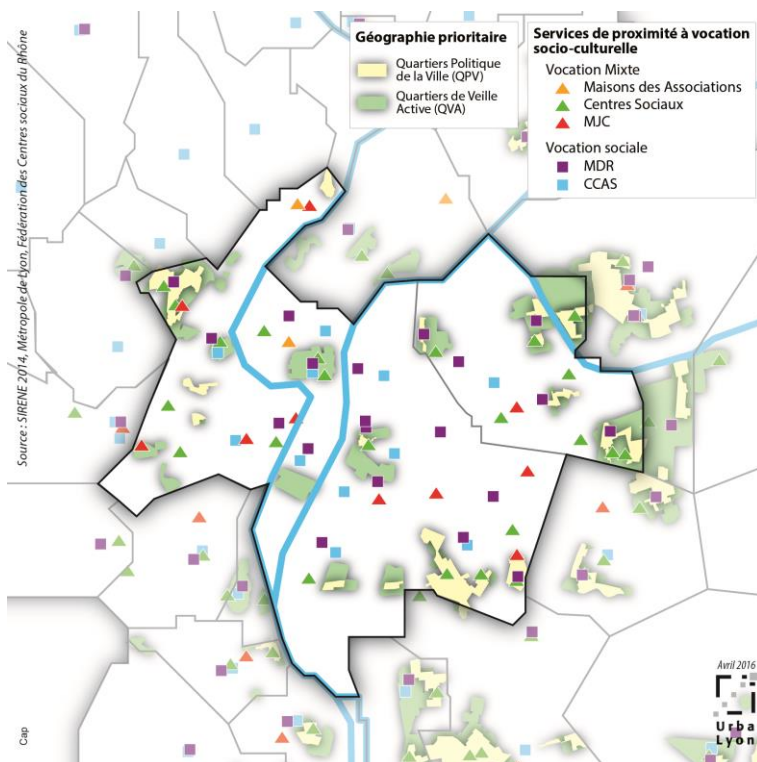
Le bassin de vie compte par ailleurs 31 collèges, accueillant 17 127 collégiens, dont six classés en REP* et trois classés en REP +.

		Centre	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2012 (1)	3,0	3,4
	Part des maisons parmi les logements en 2012 (1)	3,6%	17,7%
	Nb de logements sociaux SRU en 2014 (13)	70 251	148 513
	Tx de logements sociaux SRU en 2014 (13)	21,0%	24,0%
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2014 (18)	865	2 617
	Capacité d'accueil en crèches en 2016 (22)	7 181	13 325
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2015 (22)	13 028	29 684
	Nb de places en structures collectives* rapporté au nb d'enfants de moins de 3 ans (18) (22)	31,8%	28,8%
Insertion et emploi	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	34	56
Dépendance et handicap	Nb de places en maisons de retraite pour 100 personnes âgées 60 ans et + (1) (15)	5,7	4,7
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	7,6	7,6
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (16)	114	103
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	19	25
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	32	25
Educ.	Nb de collèges en 2014 (18)	31	78
	Nb de collégiens, rentrée 2014 (18)	17 127	40 293

Les équipements de la petite enfance



Les services de proximité à vocation sociale



Localisation des crèches à la rentrée 2012-2013 et des RAM en 2015.

COHÉSION SOCIALE, POPULATIONS ET TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES

L'objectif de cette partie est d'appréhender les spécificités de la population résidant sur le territoire.

Les questions de mixité et de cohésion sociale et territoriale sont le fil rouge de cette partie : mixité générationnelle, sociale, culturelle. Des indicateurs liés à la santé des habitants sont également abordés ici.

Ce que l'on peut retenir :

- Une surreprésentation des personnes vivant seules.
- Des écarts de revenus importants entre les sous-territoires du bassin de vie.
- 18 % de la population vit dans un quartier en politique de la ville (QPV+QVA).
- Un territoire inégalement touché par le chômage et la précarité.
- Des indicateurs de prévention sanitaire moins favorables que dans d'autres bassins de vie.

Près d'un ménage sur deux est une personne vivant seule

En 2012, 48 % des habitants du Centre vivent seuls (40 % en moyenne dans la Métropole).

Les familles sont au contraire nettement sous-représentées : 8 % de foyers monoparentaux et 18 % de couples avec enfant(s) (respectivement 9 % et 24 % en moyenne dans la Métropole). Cela s'explique notamment par la rareté et le coût élevé des grands logements.

Les jeunes de moins de 20 ans comme les personnes âgées de 60 ans et plus sont sous-représentées dans la Confédération par rapport au reste de la Métropole. La population en âge d'être active est surreprésentée.

Les ménages les plus modestes de la Métropole

À compter des données 2012, un nouveau dispositif, FiLoSoFi, permet une observation du revenu disponible (après prélèvement des impôts et versement des prestations sociales) des ménages à un niveau territorial plus fin qu'auparavant, jusqu'à la commune. Il offre une nouvelle lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté.

Le niveau de vie* médian des habitants s'élève à 1 800 €/mois à Lyon et à moins de 1 600 €/mois à Villeurbanne. En outre les écarts sont importants au sein du bassin de vie.

Les cadres sont légèrement surreprésentés par rapport à la

moyenne Métropole (27 % contre 23 % en moyenne dans la Métropole).

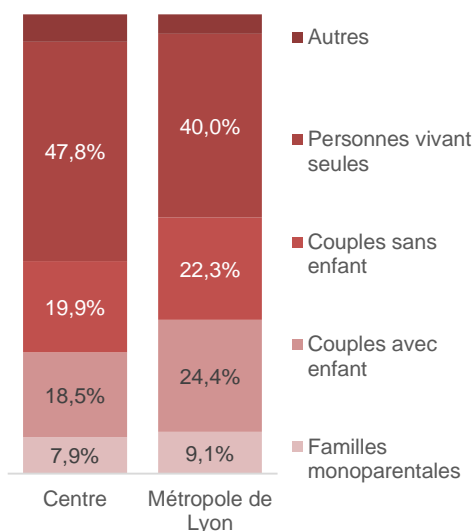
18 % de la population réside dans un quartier en politique de la ville

Le bassin de vie compte 21 quartiers en politique de la ville inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 – 2020) dont :

- quinze quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) qui concentrent les populations les plus modestes. La géographie des QPV a été définie par l'État selon un critère unique de concentration de la pauvreté (quartier d'au moins 1 000 habitants dont le revenu médian est inférieur à 11 900 €/an dans l'agglomération lyonnaise). Dans l'ensemble, la population résidant dans les QPV est plus jeune qu'en moyenne dans la Confédération : la part des moins de 25 ans dépasse 43 % dans les quartiers du Vergoin (Lyon 9^e) et de Saint-Jean (Villeurbanne) contre 37 % dans le bassin de vie. À l'inverse, certains quartiers se caractérisent par une population vieillissante : États-Unis-Langlet Santy (Lyon 8^e) et Cités Sociales Gerland (Lyon 7^e) avec près de 25 % de 60 ans et plus contre moins de 20 % dans la Confédération.

- six quartiers de veille active (QVA), dont cinq déjà inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014 (Pentes-Croix Rousse, Voltaire, Jeunet / Ménival, Guillotière, et Vaise à Lyon) et un nouveau quartier, Verdun Suchet dans le 2^e arrondissement.

Typologie des ménages en 2012 (1)



Un impact important de la crise sur le niveau du chômage et de précarité des habitants

Fin 2014, près de 60 000 demandeurs d'emploi sont enregistrés à Pôle Emploi, soit environ 18 % des actifs. Entre 2009 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé : + 33 % contre + 38 % en moyenne dans la Métropole. La progression des demandeurs d'emploi a été particulièrement forte à Villeurbanne : + 44,9 % entre 2009 et 2014. Villeurbanne concentre un quart des demandeurs d'emploi du Centre. Dans le 7^e arrondissement, la hausse a également été particulièrement marquée (+ 46 %).

La part des jeunes non diplômés est plus faible qu'en moyenne dans la Métropole : 19 % des 15- 25 ans non scolarisés sont sans diplôme (25 % en moyenne dans la Métropole).

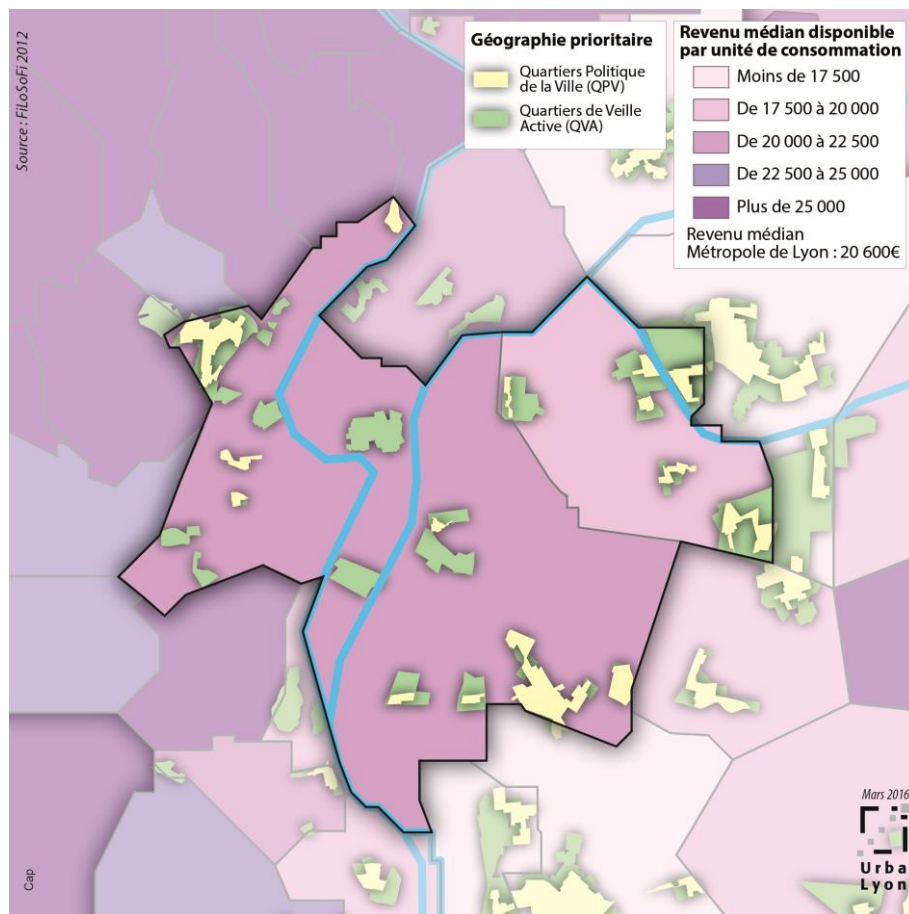
En 2014, 8 % de la population est couverte par le RSA*, soit une proportion proche de la moyenne métropolitaine (8,2 %). Le nombre de ménages bénéficiant du RSA a augmenté de 27 % entre 2010 et 2014 dans la Conférence : + 28 % dans la Métropole. À Villeurbanne, la précarité est plus présente : 11 % de la population est couverte par le RSA et le nombre d'allocataires du RSA a augmenté de 38 %.

Globalement, 21 % des allocataires de la CAF ont leur revenu composé pour plus de moitié de prestations sociales (22 % en moyenne dans la Métropole) : ce taux est nettement supérieur dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (de 30 % à Moncey à 44 % dans le quartier Cités Sociales Gerland).

Une situation de santé moins favorisée que dans les autres bassins de vie

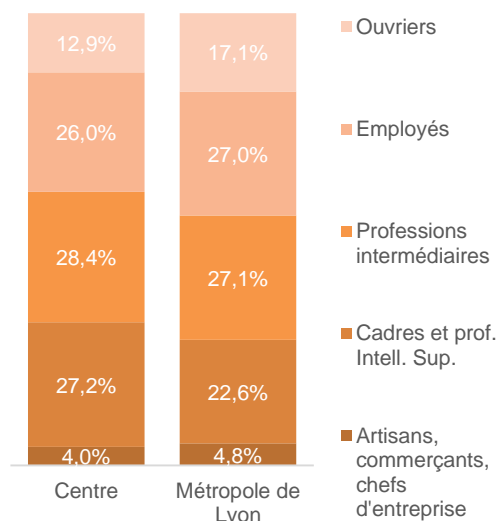
Le taux standardisé de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) est proche de la moyenne Métropole : 179 décès prématurés pour 100 000 habitants (contre 172 dans la

Niveau de vie* en 2012 (26)



Précision : Les données infracommunales sur le revenu disponible (après prélèvement des impôts et versement des prestations) seront disponibles au 2nd trimestre 2016.

Profil socio-professionnel des actifs en 2012 (1)



Métropole). C'est le 3^e taux le plus élevé après Portes du Sud et Rhône Amont.

La part de la population sous traitement antidiabétique est également proche de la moyenne métropolitaine.

En ce qui concerne la prévention sanitaire, seuls 20 % des enfants ont profité d'un examen bucco-dentaire gratuit proposé dans le cadre du programme M'T'Dents (3^e taux le plus faible parmi les Conférences) et 44 % des femmes de 55-74 ans ont participé à une mammographie gratuite organisée (taux le plus faible de toutes les Conférences). Ces taux témoignent d'un non-recours important à ces services gratuits de prévention sanitaire.

Les indicateurs de prévention sanitaire varient très fortement d'un QPV à l'autre : à titre d'exemple, plus d'une femme sur deux a participé à une mammographie organisée dans le quartier des Sœurs Janin alors que seules 23 % des femmes du quartier

Moncey ont fait cette démarche.

Un taux de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile* dans la moyenne métropolitaine

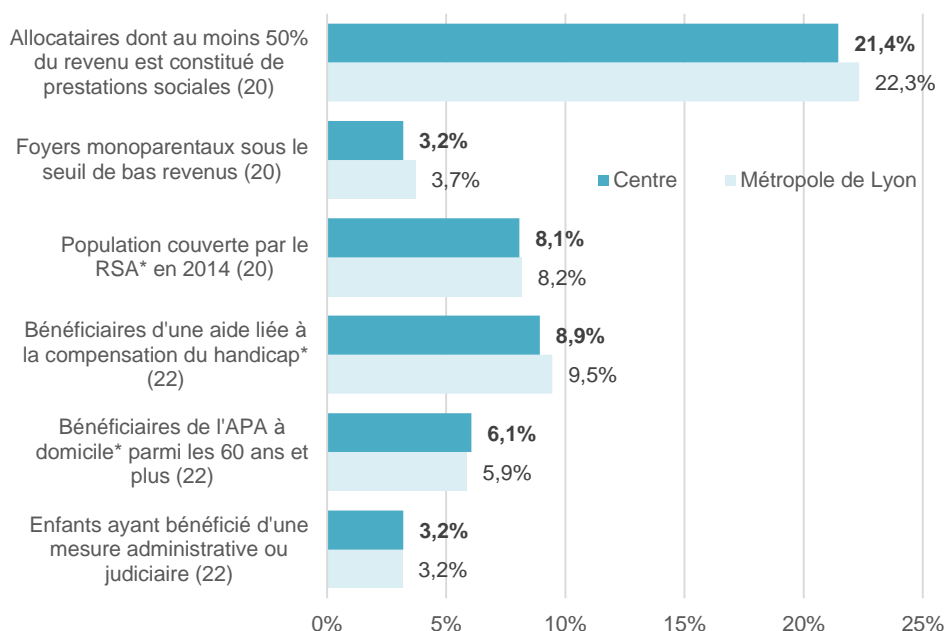
6,1 % des 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile soit plus de 7 000 personnes (6 % en moyenne dans la Métropole).

Les personnes âgées de 80 ans ou plus, potentiellement davantage concernées par les questions de dépendance, représentent 5 % des habitants du Centre (même proportion que dans la Métropole).

9 % de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap*

Le taux de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap dans la population est proche de la moyenne métropolitaine (57 000 personnes soit 8,9 % des habitants contre 9,5 % dans la Métropole). C'est dans le 8^e arrondissement qu'il est le plus élevé (16 %).

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Aide sociale à l'enfance : un taux de placements dans la moyenne métropolitaine

En 2015, plus de 3 800 enfants ont fait l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire (hors aides financières), dont 1 543 ont été placés en établissement ou en famille d'accueil. C'est dans le 9^e arrondissement que les enfants ayant fait l'objet d'un placement sont les plus nombreux : 20 enfants pour 1 000 mineurs contre 13 pour 1 000 mineurs en moyenne dans le Centre et dans la Métropole.

		Centre	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Part des moins de 20 ans dans la population en 2012 (1)	23,0%	25,2%
	Part des 60 ans et plus dans la population en 2012 (1)	18,4%	20,3%
	Taille moyenne des ménages en 2012 (1)	1,9	2,2
	Part des allocataires dont au moins 50% du revenu est composé de prestations sociales au 31/12/2014 (20)	21,4%	22,3%
	Part de la population résidant dans un quartier en politique de la ville (QPV+QVA) (4)	17,6%	22,2%
Enfance et famille	Tx de natalité* en 2014 (1) (21)	16,1	16,0
	Part des familles monoparentales sous le seuil de bas revenus parmi les ménages (20)	3,2%	3,7%
	ASE* : tx d'enfants ayant bénéficié d'une mesure administrative ou judiciaire (22)	3,2%	3,2%
	ASE* : nb d'enfants accueillis en famille ou en établissement pour 1000 enfants de moins de 18 ans (22)	12,9	12,7
Insertion et emploi	Allocataires du RSA fin 2014 (20)	26 483	50 089
	Tx d'évolution des allocataires du RSA (2010-2014) (20)	+27%	+28%
	Population couverte par le RSA* en 2014 (20)	8,1%	8,2%
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2014 (3)	59 635	116 909
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2009-2014) (3)	+33%	+38%
Dépendance et handicap	Jeunes de 15-25 ans non scolarisés sans diplôme en 2012 (1)	19%	25%
	Part des 80 ans et plus dans la population en 2012 (1)	5,0%	5,0%
	Bénéficiaires de l'APA à domicile* parmi la population de 60 ans et plus (22)	6,1%	5,9%
	Tx de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap* (22)	8,9%	9,5%
Santé	Tx de bénéficiaires de l'AAH* parmi les allocataires au 31/12/2014 (20)	6,0%	7,1%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	179	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents"* en 2013 (24)	19,7%	26,1%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	43,6%	43,9%
	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	4 022	4 231
Sport	Tx de bénéficiaires de la CMU-C en 2014 (28)	8,5%	8,6%
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2012 (25)	15,9%	18,2%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2015 (18)	85%	83%

Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animalière...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2014) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2012). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux d'artificialisation : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2014 (Sitadel) rapporté au nombre de résidences principales en 2012.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (1999, 2007, 2012).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle Emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégorie ABC.

(4) Source fiscale 2009 et 2011 et estimations de population à partir du recensement 2011 (Insee) pour les quartiers de veille active entrant dans la géographie prioritaire.

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2015, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2014.

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS au 28 janvier 2016. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent : les EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie, les EHPA percevant des crédits d'assurance maladie, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les logement-foyers.

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les

foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2014 pour les effectifs de collégiens ; juin 2015 pour les taux de réussite. Les données sur les enfants scolarisés de 2 ans ne concernent que les établissements publics.

(19) Ministère de la Culture, base statistique communale des équipements culturels. Liste des équipements culturels recensés en 2012 : Monuments historiques (classés, inscrits) ; Musées de France ; Théâtres et lieux de spectacle recensés par le Centre national du théâtre (nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes conventionnées, scènes nationales, théâtres de ville, théâtres privés) ; Cinémas (art et essai ou non ; établissements / salles / fauteuils) ; Lieux de lecture publique (bibliothèques, points d'accès aux livres) ; Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD) ou intercommunal (CRCI).

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2014, le seuil de bas revenus était de 1028€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'État civil.

(22) Métropole de Lyon. Pour les données d'activité de la Métropole, extractions IODAS les 21-01-2016 (enfants accueillis à l'ASE), 3-02-2016 (mesures administratives et judiciaires), 10-02-2016 (nb d'enfants concernés par une IP), 24-02-2016 (PA/PH), 8-03-2016 (assistantes maternelles).

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2012.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

Équipe d'étude : Mathilde Aladame et Caroline Testut, avec la collaboration de Frédéric Camus, Philippe Capel, Marc Lauffer, Nicole Ponton-Frény et Biravong Tanovan.

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Morantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Réfèrent : **Caroline Testut** c.testut@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme